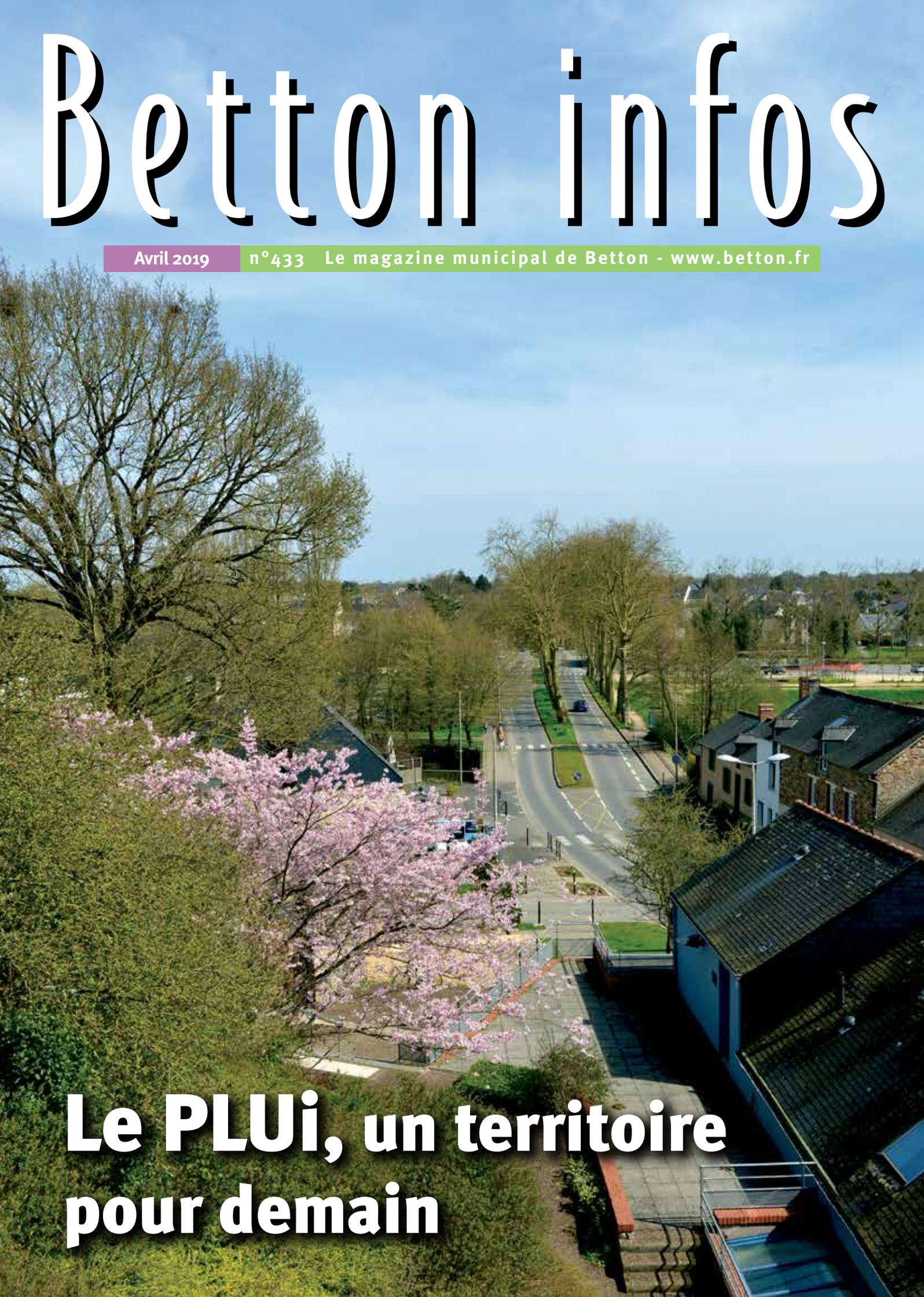


Betton infos

Avril 2019

n°433

Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr



**Le PLUi, un territoire
pour demain**

Actualités en bref

■ Cartes d'identité et passeports : les délais s'allongent

En raison de la forte affluence des demandes en cette période de l'année, les délais d'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport dans la commune sont actuellement de 3 mois. Si vous souhaitez consulter la liste d'autres communes équipées de stations biométriques, rendez-vous sur le site passeport.ants.gouv.fr. La prise de rendez-vous est obligatoire, en ligne ou par téléphone, pour le dépôt des pièces justificatives. À Betton, elle se fait sur : www.clicrdv.com/mairie-de-betton

■ Sentier de Villeneuve

Le sentier piéton-cycle qui descend de la rue du Vau Chalet vers le plan d'eau sera prochainement réaménagé. Une déviation sera mise en place le temps des travaux, prévus du **8 au 20 avril**.

■ Scènes Ouvertes : les inscriptions sont lancées !

Tous les ans, la Ville de Betton met en place un espace de 16 m² dédié à l'expression musicale et au théâtre amateur. Implantée à l'entrée du marché, cette Scène Ouverte vous permet de vous produire tous **les dimanches des mois d'avril, mai et octobre**. Inscription auprès du service Culture de la mairie ou confluence@betton.fr

■ Don de sang

Une collecte de sang est organisée le **samedi 13 avril**, de 10h à 16h30, à l'Espace Anita Conti. Plus d'informations au 06 43 13 23 35 et dondesang.efs.sante.fr.

■ Aide aux aidants

La réunion de l'aide aux aidants aura lieu le **mercredi 24 avril**, à la Résidence de l'Îlle. Au programme : café-rencontre avec Frédéric Le Cam, directeur de l'établissement. Renseignements et inscriptions au 06 61 95 58 07 ou à l'accueil de la Résidence.

■ Nouvelle saison à l'AMAP

Le Panier Bettonnais, association pour le maintien d'une agriculture paysanne,



■ Exposition Antoine Schneck

Belle affluence pour l'exposition Du Masque à l'âme, du photographe Antoine Schneck qui s'est achevée à la fin du mois de février.

En deux mois, la galerie de l'Illet a accueilli quelques **4 735 visiteurs dont 615 scolaires**.

démarre sa nouvelle saison de livraison de paniers, à l'école des Mézières, le **mercredi 24 avril** à 18h. L'extension récente de sa production maraîchère lui permet aujourd'hui de proposer des paniers supplémentaires. Inscription lors des livraisons des 24, 30 avril et 7 mai. Informations : amaplepanierbettonnais.blogspot.com

■ Vide-Grenier

L'amicale du personnel organise un vide-grenier, le **samedi 27 avril**, sur la place de la Cale. Réservations par mail à amicalebetton@orange.fr ou après 17h, au 06 89 89 48 20.

■ Sortez en bus

Le **mardi 14 mai**, à 20h, le théâtre Dromesko installe son cirque de bois à Saint-Jacques de La Lande. Le *Jour du Grand Jour* est un magnifique spectacle dans lequel les comédiens jonglent avec finesse entre drôlerie et onirisme. Durée : 1h30. À partir de 12 ans. **Réservations, avant le 23 avril**, par courriel à betton.sortirenbuses@gmail.com ou Vanessa Grignon au 06 43 41 49 20.

■ Guide Pratique

Chaque année, la Ville de Betton publie le « Guide Pratique » qui comporte les coordonnées des services publics, associations et acteurs économiques du territoire. Vous êtes un acteur économique ou associatif et vos coordonnées ne sont plus à jour ? N'hésitez pas à faire parvenir vos modifications, **avant le 20 mai**, grâce aux formulaires en ligne ou par courriel à asso@betton.fr pour les associations et citoyennete@betton.fr pour les autres structures.

■ Braderie articles de pêche

L'École de pêche de Betton organise sa brocante d'articles de pêche en eau douce ou en mer, le **samedi 1^{er} juin** sur la place de la Cale. Tarif de l'emplacement : 5 €. **Inscription, dès à présent**, par téléphone au 06 07 21 61 79 ou 06 85 02 35 48 ou par courriel à ecoledepeche35@orange.fr. Plus d'infos : www.ecoledepeche35betton.com

■ Déploiement du compteur Gazpar

À compter du mois d'avril, GRDF va déployer son nouveau compteur communicant Gazpar auprès des foyers bettonnais. Ces compteurs intelligents permettent de mieux gérer sa consommation de gaz naturel grâce au relevé automatique journalier. Les factures sont ensuite émises par les fournisseurs sur la base de la consommation réelle et non plus à partir d'estimations calculées. Installés gratuitement et sans obligation, ils ne modifient ni votre contrat, ni le prix de la fourniture de gaz naturel. Contact : 09 70 73 65 98 (prix d'un appel local). Plus d'infos sur : www.grdf.fr/contact-particuliers

■ Objets trouvés

Vous avez perdu votre smartphone, votre vélo ou le doudou de votre petit dernier ? Peut-être vous attendent-ils aux objets trouvés. N'hésitez pas à vous présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité. Les objets sont conservés durant un an.

■ Crèche Polichinelle

Pour inscrire vos enfants pour des accueils occasionnels durant les vacances scolaires, contactez Céline Fontaine, la directrice du multi-accueil, par courriel ou lors de ses permanences téléphoniques, les mardis et jeudis de 14h à 18h. Renseignements 02 99 55 77 08, creche.polichinelle@wanadoo.fr

■ **Mairie : horaires d'ouverture**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Samedi : permanence état civil de 9h à 12h
Passeports et cartes d'identité sur rendez-vous

mairie-info@betton.fr

www.betton.fr

02 99 55 81 01

Le Pôle Aménagement de la Ville

est ouvert au public :

- lundi et vendredi de 8h30 à 12h30

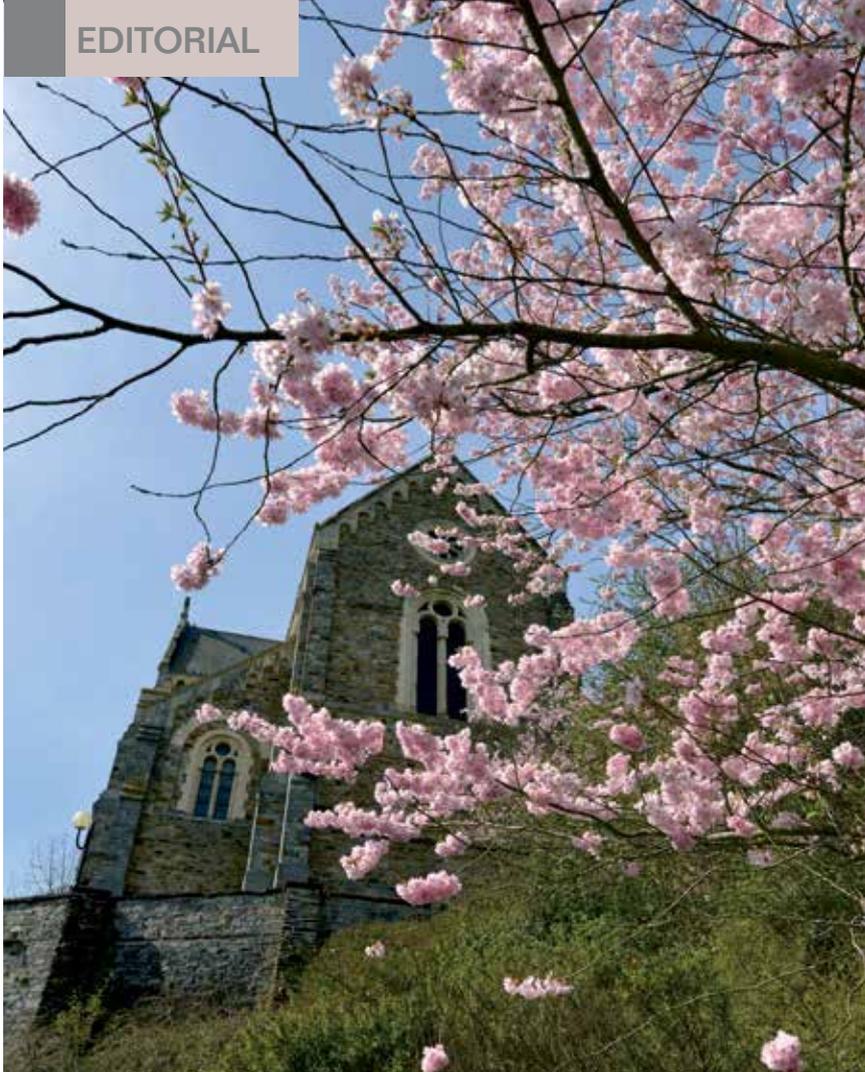
et de 13h30 à 17h

- mardi et jeudi de 13h30 à 17h

- mercredi de 8h30 à 12h30.



@VilledeBetton



Le PLUi, c'est aussi le patrimoine. Il se traduit, dans les documents au travers du PBIL, Patrimoine bâti d'Intérêt Local.

Le PLUi, Plan Local d'Urbanisme intercommunal

C'est un projet majeur que vous pourrez venir découvrir en mairie, dès le 16 avril. Il fixe les orientations stratégiques d'aménagement de la Métropole et de la Ville de Betton, pour les quinze années à venir. Trois ans de travail, à l'échelle de la Métropole, ont été nécessaires à son élaboration.

Vous étiez près de 150, le 20 mars dernier, à la réunion publique de présentation du Programme Local Urbanisme intercommunal. Vous pourrez, durant 5 semaines, prendre connaissance des politiques qui seront déployées, dans ce cadre, sur l'ensemble du territoire dans les domaines de l'habitat, des déplacements, de l'environnement et de l'aménagement, jusqu'au zonage à la parcelle. Mais aussi des évolutions qui concernent plus particulièrement la commune : futurs quartiers, zones de renouvellement urbain, d'activités économiques, d'habitat individuel ou collectif.

Notre volonté de limiter la consommation d'espace au sein de la Métropole se traduit aujourd'hui en deux chiffres : 78 % du territoire sera classé en zone agricole ou naturelle et 3 % en zone à urbaniser. À Betton, c'est 7 ha que nous avons reclassés en zone agricole. Le dossier de ce magazine vous présente les grands principes de ce PLUi.

Michel Gautier,
Maire, Conseiller départemental

s o m m a i r e

4 et 5 ■ VIE MUNICIPALE

Conseil municipal du 12 mars
Budget participatif
Place Charles de Gaulle

6 ■ LE TRÉGOR

Une démolition dans les règles de l'art

7 ■ CULTURE

Concert de l'OSB
Les rendez-vous de la médiathèque

8 à 11 ■ DOSSIER

Le PLUi, un territoire pour demain

12 ■ JEUNESSE

Réservez vos vacances d'été

13 à 15 ■ ANIMATION

Printemps en folie : 9^{ème} édition
Un week-end à la Chaperonnais

16 et 17 ■ VIE ASSOCIATIVE

Festival du Film de l'Ouest
Visites d'amitié de Relais services
Le CUB vous propose
Relais Atout'Âge
Soirée Betton Solidarités
Conférences à la crèche Polichinelle

17 ■ EXPRESSION DE LA MINORITÉ

18 ■ ENVIRONNEMENT

Le compostage
Le frelon asiatique

19 et 20 ■ AGENDA, CLIN D'OEIL

CONSEIL MUNICIPAL du 12 mars 2019

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Conseil municipal a émis un avis favorable au PLUi, assorti de suggestions. Retrouvez, dans ce numéro, le dossier consacré à ce sujet.

Service civique

L'assemblée a décidé de recourir à plusieurs services civiques, notamment dans le cadre de l'accompagnement au numérique de la population.

École privée Raoul Follereau

Conformément aux termes du contrat d'association avec l'école privée, la somme de 246 032 € lui sera allouée, sur la base du coût moyen par élève, soit 1 082 € pour un élève de maternelle et 424 € pour un élève d'élémentaire. En outre, l'organisme gestionnaire de l'école assure la mise en œuvre du service de restauration durant le temps méridien. À ce titre, la commune versera une participation aux charges de fonctionnement fixée, en 2019, à 94 154 €.

Prochain Conseil municipal : 15 mai 2019 à 20h30 | Retrouvez toutes les décisions du Conseil municipal sur www.betton.fr

Budget participatif, choisissez vos projets !

Les habitants de la commune ont proposé 21 projets dans le cadre du budget participatif. A l'issue de leur examen, sept d'entre eux, répondant aux critères attendus, ont été présélectionnés par la Ville de Betton.

Lesquels choisirez-vous ?

L'agrandissement de l'aire de jeux, rue du Clos

Cette aire, située derrière le collège, comporte un toboggan, un jeu sur ressort et un banc. Elle pourrait être complétée d'un portique double et d'un second banc pour le plaisir des enfants.

La cabane à dons

Il s'agit d'installer dans la commune une cabane dans laquelle chacun pourrait venir déposer ou prendre gratuitement des petits objets en bon état de fonctionnement : vêtement, vaisselle, petit matériel d'électroménager... Une façon de favoriser la solidarité, tout en évitant le gaspillage.

La création d'un Disc Golf au parc des Mézières

Créer un parcours dans un espace ouvert et arboré pour jouer comme au golf mais en utilisant un frisbee à la place d'une balle est une initiative encore peu développée en France. Librement accessible, cette discipline de plein air, peut être pratiquée seule ou en groupe. Bénéfique pour la santé, elle est adaptée aux personnes en situation de handicap.

L'écholocalise

Echolocalise est une application en ligne collaborative, intergénérationnelle, ludique et gratuite. Elle permet de localiser, à partir d'une cartographie interactive, des lieux où l'écho de notre voix a des qualités remarquables. Un projet qui permettrait d'organiser des visites acoustiques contribuant à développer le tourisme local.

Une station d'entretien pour les vélos

Le projet est d'installer une station en libre-service de réparation, d'entretien et de gonflage pour vélo. La borne fournirait les outils indispensables : tournevis, clefs, pompe, démonte-pneu... Une initiative qui vise à encourager les déplacements doux en permettant à tous d'entretenir facilement et gratuitement sa bicyclette !

Un des deux projets de vélobus

Découvrez les deux projets, le « Vélobus » et le « S'Cool Bus ». Ces véhicules utilisés pour le ramassage scolaire, fonctionnant sur le principe du vélo à assistance électrique, permettraient de transporter jusqu'à 8 enfants.

Le « Vélobus » consiste en l'acquisition par la Ville d'un véhicule conduit par un bénévole. Le « S'Cool Bus », quant à lui, consiste en une semaine de test. Un chauffeur mis à disposition par une entreprise assure la conduite du véhicule. Des actions proposées en vue de diminuer la circulation aux abords des écoles, source d'insécurité routière, et de faire des économies de carburant !

Comment voter ?

Retrouvez le détail de ces projets sur le site betton.fr dans le bandeau défilant ou dans Ma Ville/La Ville s'engage. Vous pourrez voter pour 3 projets préférés en ligne, en mairie ou à la médiathèque. **Le vote est ouvert jusqu'au 20 avril.**



Aire de jeux



Cabane à dons



Disc Golf



Écholocalise



Station vélo



Vélobus



S'Cool Bus



Aménagement de la place Charles de Gaulle : les travaux commencent

En octobre 2017, la Ville de Betton marquait son renouveau culturel en inaugurant la salle de La Confluence. Aujourd'hui, le site constitue une adresse incontournable pour les habitants de la Métropole, rendant ainsi l'aménagement de ses alentours immédiats nécessaire.

Le projet

Dans la continuité des travaux de 2017, le projet vise à réaménager la place Charles de Gaulle et à créer une « rambla » la reliant à la place de la Cale. Rennes Métropole a missionné le cabinet Bourgois pour les études de conception de voiries et de réseaux. Pour les aménagements paysagers, la Mairie a fait appel à l'atelier Le Quintrec.

Une harmonisation de l'espace

Afin de redonner une identité à la place, un parvis en béton désactivé sera réalisé devant la mairie. Le même matériau avait déjà été utilisé pour celui de La Confluence. Des bancs et des supports à vélos y seront également installés. La « rambla », large avenue piétonne bordée d'arbres, traversera l'avenue d'Armorique en suivant l'axe des platanes de la place de la Cale.

Une accessibilité améliorée

Un nouvel accès routier sera créé avant le pont de la rivière, du côté du monument aux morts. L'accès actuel sera désormais réservé aux piétons. L'objectif, ici, est de sécuriser et favoriser les déplacements doux (piétons et cyclistes). Côté stationnement, les travaux permettront d'ajouter une trentaine de places à la soixantaine déjà existante.

Une végétalisation soignée

Parce que ce lieu possède un charme naturel avec son canal et son plan d'eau attenant, la Ville a demandé à l'atelier Le Quintrec de soigner particulièrement ses plans d'aménagement paysager. Une cinquantaine d'arbres sera plantée, notamment des platanes, arbres emblématiques de la ville de Betton, outre des végétaux d'ornement et des plantations diverses et variées... mais on vous laissera le soin de découvrir tout cela à la fin des travaux !

Côté dates

Le chantier s'effectuera en deux temps, afin de permettre la circulation et le stationnement des véhicules sur la place. **Entre avril et juillet, les travaux se concentreront côté rivière, à l'ouest et à l'entrée de la mairie.** En mai commenceront les travaux d'éclairage et en juin ceux de voirie. Juillet sonnera le coup d'envoi pour la « rambla » et fin août on s'attaquera à la deuxième partie, à l'entrée du canal. Les travaux devraient s'achever début octobre, pour permettre des plantations dès novembre. Coût des opérations : 1 235 000 € dont 490 000 € portés par Rennes Métropole. La Mairie et La Poste resteront accessibles en permanence.



Une démolition dans les règles de l'art



Les travaux de réaménagement de la zone commerciale du Trégor ont bel et bien commencé. Un chantier multifacette qui mobilise tous les acteurs de la vie locale. La Ville de Betton supervise la partie démolition. Les travaux de voirie relèvent, quant à eux, de la compétence de Rennes Métropole.

La démolition

Les travaux se sont déroulés en plusieurs étapes. Pour que la déconstruction soit effectuée selon les normes de sécurité en vigueur, il a fallu opérer un désamiantage des bâtiments. Pour cela, la Mairie a fait appel à une entreprise spécialisée. « *Tout s'est bien passé* », rassure Patrice Vallée, responsable du service Construction Aménagement de la Ville de Betton, « *Les ardoises concernées sont des matériaux inertes. Tant qu'elles ne sont pas cassées, pas de danger pour la santé ! Elles ont été rangées, palettisées, filmées et envoyées dans des décharges appropriées pour ce type de matériau* ». S'en est suivi le tronçonnage du porche situé à côté de la cordonnerie, puis une pelleuse est venue progressivement grignoter les murs des bâtiments. Les fondations, les semelles et les dalles en béton ont ensuite été démolies.

Les travaux de voirie

La voirie sera légèrement déplacée vers le centre commercial, ce qui induit un déplacement des canalisations d'eau et de gaz qui passent par là. Pour l'eau, le raccordement est relati-

vement aisé, mais pour le gaz c'est une autre histoire ! Après ouverture d'une largeur de tranchée, il faut préparer la canalisation au sol pour souder bout à bout des barres en acier de 12 m de long, tout en effectuant des radiographies, afin de vérifier l'étanchéité de l'ouvrage. On redescend ensuite les tuyaux soudés et on referme la tranchée. Ces opérations sont en voie d'achèvement, ce qui permettra aux travaux d'aménagement de débuter début avril.

L'aménagement de la place

La prochaine étape concerne donc l'aménagement du parvis situé devant les commerces, puis celui de la rue de la Vigne, côté sud. Des places de stationnement seront également réalisées, le long de cette voie, pour les besoins des clients. Une fois cette phase achevée, au mois de juillet, les travaux se poursuivront par la construction de la place et du parking.

Malgré les désagréments occasionnés, les commerçants se réjouissent de ce chantier attendu de longue date qui saura redynamiser la zone et lui apporter une réelle visibilité. « *On s'attend à des retombées plus que positives* » indique Jean-Marc Blandel, patron de la boulangerie *au Fournil de Tim*.

Tous les commerces restent accessibles pendant les travaux.

En chiffre

› Coût total des opérations :

865 000 € TTC dont 95 000 € pour la démolition.



À La Confluence, le pari gagnant de l'OSB

Un accord parfait

Vendredi 5 avril, 20h30

Il peut paraître étrange de jouer, dans le même programme, deux œuvres de Philip Glass et de Jean-Sébastien Bach.

Pourtant, avec leurs voix multiples, alternantes et leurs répétitions entremêlées, ces deux œuvres aux antipodes de l'histoire musicale, partagent un langage commun qui n'a pas besoin de traduction.

Et qui mieux que la pianiste américaine Simone Dinnerstein, artiste inventive, poussée par le désir d'atteindre le cœur des œuvres et du public, pour interpréter ce dialogue musical à travers le temps ? Dionysios Dervis-Bournias, chef d'orchestre atypique et passionnant semble ne détester que la routine et le conformisme. Il proposera, pour parachever ce programme unique, la 40^{ème} Symphonie de Mozart, juste milieu musical entre ces deux pièces.

Le programme

Jean-Sébastien Bach, *Concerto pour piano n°7 BWV 1058*

Philip Glass, *Concerto pour piano n°3*

Wolfgang Amadeus Mozart, *Symphonie n°40 en sol mineur K.550*



■ **Vendredi 5 avril à 20h30, La Confluence.**
Concert de musique classique. Tout public. Tarifs de 4€ à 25€. Retrouvez La Confluence sur Facebook et Instagram.

À la médiathèque, les rendez-vous

■ Ateliers informatiques : Coup de pouce

Mercredis 3 et 24 avril, samedi 27 avril à 10h30, 11h, 11h30 et 12h : 30 minutes de soutien informatique sur la thématique de votre choix.

Tarif : 3€10 la séance.

■ Soirée pyjama

Judi 11 avril à 20h : un atelier japonais de koinobori pour les 7-8 ans, suivi de la projection d'un court métrage. Soirée organisée dans le cadre du Printemps en Folie.

■ Spectacle Lapin Câlin et Singe plein les Méninges

Samedi 13 avril à 10h30 : venez découvrir les aventures de Lapin Câlin, de ses petits et des animaux de la jungle. Des petites histoires facétieuses dans une ambiance musicale.

Pour les enfants de 3 à 6 ans - Durée 30 mn.

■ Rime & pouces

Mercredi 24 avril à 9h30 et 10h30 : des histoires et comptines pour l'éveil des tout-petits. Jusqu'à 3 ans.

Plus d'infos

Les animations sont gratuites, à l'exception des ateliers informatiques (3€10/ séance).

Réservations : 02 23 27 41 02 ou mediatheque@betton.fr.

■ Un jeudi de cinéma

Judi 25 avril à 15h : peut-on faire d'une année d'études et de révisions un long métrage captivant ? Ce film, à la fois drôle et émouvant, mais aussi violent, en apporte la preuve avec une réalisation rythmée qui mêle le réalisme des situations et des décors à l'excellence des acteurs.

Comédie & Amphi - Durée : 90 mn.

■ Bourse aux plants

Samedi 27 avril de 10h à 12h : amateurs de jolies fleurs, experts en jardinage, venez déposer ou échanger vos plantes, semis et boutures avec Tous en Sel Betton, réseau de convivialité, de solidarité et d'échange. La grainothèque a un an. Située dans le fond « Jardinage » de la médiathèque, elle permet l'échange continu de graines de fleurs, de fruits et de légumes non stériles et hors du système marchand. Elle est basée sur le troc. Des membres du SEL assurent des permanences les vendredis de 17h à 18h. Retrouvez-les, le dimanche 28 avril à la Ferme de Chaperonnais, lors de la manifestation *La Chaperonnais s'anime*.

■ Plein les mirettes

Samedi 27 avril à 16h : adapté d'un classique de la littérature américaine, ce film d'animation transportera enfants et parents dans de somptueux paysages enneigés et les invitera à partager les aventures d'un chien-loup sauvage. Une magnifique épopée initiatique.

Pour les enfants à partir de 6 ans - Durée 98 mn.

Le PLUi, un territoire pour demain

L'année 2019 verra l'aboutissement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document vise à déterminer les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols sur le territoire de Rennes Métropole. Du 16 avril au 24 mai, vous êtes invités à découvrir ce projet de territoire, en mairie de Betton.

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Le PLUi, c'est un outil de la vie courante, une réflexion intercommunale autour de la question : « *Comment envisage-t-on notre quotidien d'ici l'horizon 2035 ?* ». Il concernera tous les projets d'aménagements individuels, tels que les travaux d'extension d'une maison, l'installation de panneaux solaires... mais aussi collectifs, autour de problématiques globales allant de la création d'emplois à l'amélioration du cadre de vie, en passant par la diversification des mobilités.

Comment est-il conçu ?

Depuis 2015, les 43 communes de Rennes Métropole œuvrent ensemble à l'élaboration du PLUi : trois ans et demi de travail collectif d'une ampleur considérable, en lien avec les habitants, via des réunions publiques, afin de dessiner ensemble, un avenir commun.

Ses objectifs ?

Il servira à répondre aux enjeux auxquels la Métropole fera face dans les prochaines années : concilier notamment l'arrivée de nouveaux habitants (520 000 habitants prévus d'ici à 2035), avec le modèle de « ville-archipel », soit une alternance entre villes et campagnes. Pour cela, l'ambition est d'économiser l'espace en privilégiant la rénovation urbaine et en modérant l'extension des villes.

Le PLUi tient compte des dispositions du Programme Local de l'Habitat, du Plan de Déplacements Urbains et du Plan Climat Air Energie de Rennes Métropole. Son objectif est de garantir à tous un logement dans le parc social ou privé, selon un principe de mixité sociale, d'organiser les déplacements et de mettre en œuvre des actions concrètes en faveur de la transition énergétique du territoire. Le PLUi cherche également à renforcer la place des commerces dans les centres villes et dans les zones d'activités commerciales existantes.

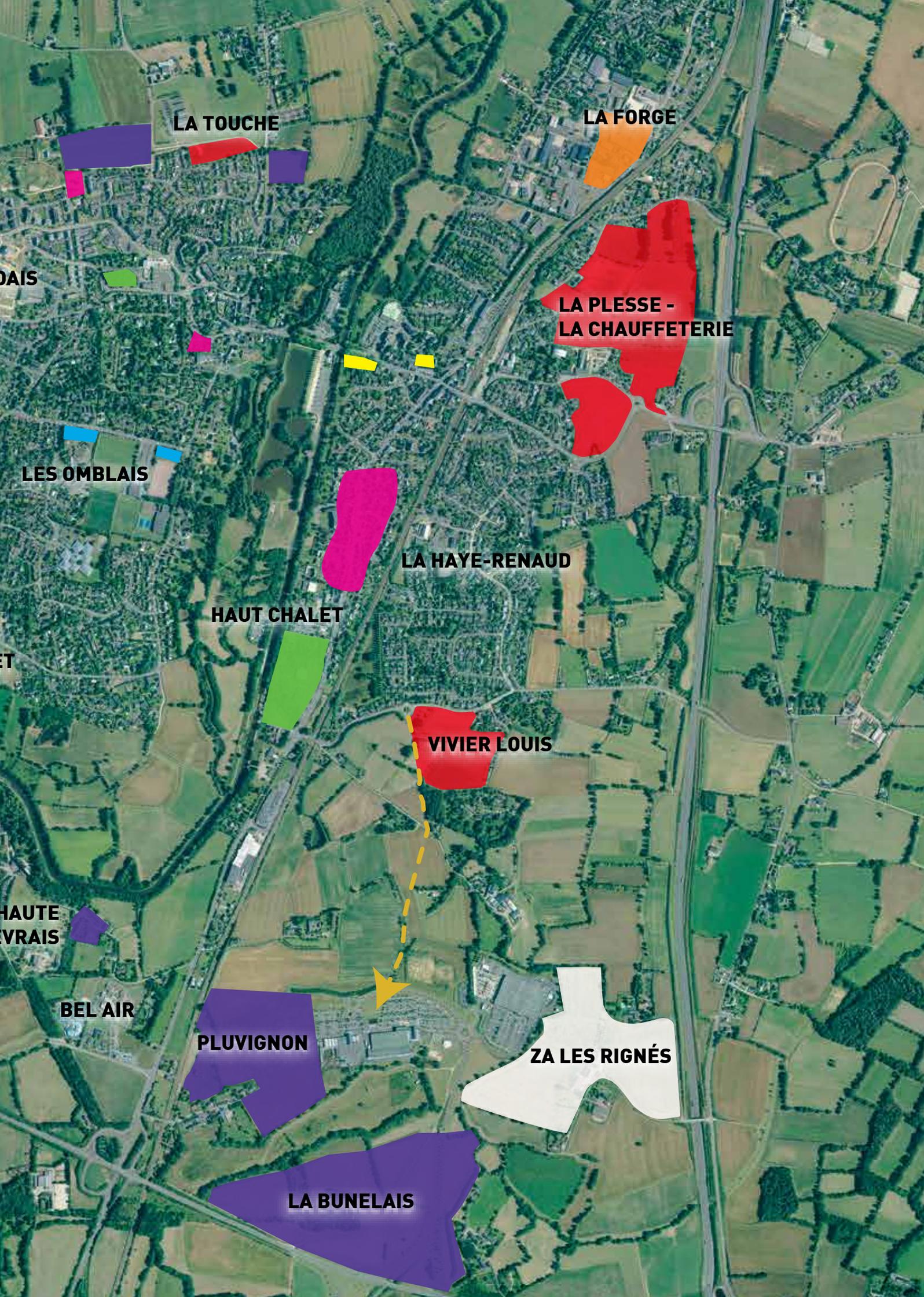
La participation des habitants ?

À ce stade du projet et avant son approbation, prévue en fin d'année 2019, les habitants sont invités à consulter le document en mairie et à émettre des observations. Elles seront analysées par la Commission d'enquête qui pourra demander des ajustements au projet.



LÉGENDE

- | | |
|--|---|
| ■ Futurs quartiers | ■ Équipements d'Intérêt collectif |
| ■ Habitat Individuel | Zone d'activités économiques |
| ■ Habitat Collectif | ■ Zone pouvant accueillir une surface alimentaire |
| ■ Renouvellement urbain | ■ Zone dévolue aux logements sociaux |
| | ⬇ Projet de voirie |



LA TOUCHE

LA FORGE

DAIS

**LA PLESSE -
LA CHAUFFETERIE**

LES OMBLAIS

LA HAYE-RENAUD

HAUT CHALET

VIVIER LOUIS

**HAUTE
VRAIS**

BEL AIR

PLUVIGNON

ZA LES RIGNÉS

LA BUNELAIS

Que contient le PLUi ?

- **Un rapport de présentation**, en guise de préambule, comprenant notamment un diagnostic de la commune et de la Métropole.

- **Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** qui est le socle du PLUi. Il s'agit du projet politique qui permet de comprendre la vision des élus concernant l'aménagement du territoire pour les 15 ans à venir, en matière d'habitat, de transition énergétique, de développement économique, de mobilité, de cadre de vie...

- **Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** qui précisent le PADD sur certaines thématiques et garantissent sa longévité.

Ces OAP se déclinent aux échelles métropolitaine et communales. L'OAP communale fait un « zoom » sur certains secteurs de projet, comme par exemple sur les quartiers de La Plesse - La Chaufferie ou du Haut-Chalet.

- **Un règlement** qui vient définir les règles applicables à chaque parcelle. Il se compose de cartes établissant des zonages et d'un document écrit précisant les règles s'appliquant à ces zonages. Toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme devront lui être conformes. Le règlement permet de répondre aux questions suivantes : où peut-on construire et comment ?

Le PLUi a vocation à être un outil vivant. Même si les grandes lignes sont fixées, des ajustements restent possibles au fur et à mesure des évolutions et des résultats constatés.



Quartier de la Renaudais.

© profofyou Le Quintrec

Où peut-on construire ?

Le PLUi divise le territoire en 4 grandes zones qui précisent les constructions autorisées ou interdites.

ZONES U

comme « urbaines »

Secteurs déjà urbanisés ou suffisamment équipés, dans lesquels les nouvelles constructions seront autorisées.

ZONES AU

comme « à urbaniser »

Secteurs destinés à être ouverts à l'urbanisation, dans un futur plus ou moins proche.

ZONES A

comme « agricoles »

Secteurs dédiés à l'activité agricole à préserver en raison de leur potentiel agronomique, biologique ou économique.

ZONES N

comme « naturelles »

Secteurs voués à être protégés en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt écologique.

Le PLUi classe 78 % du territoire en zones agricoles ou naturelles, 19 % en zones urbaines et 3 % en zones à urbaniser.

Comment peut-on construire ?

Quatre éléments vont encadrer les projets de construction :



Des règles d'implantation des constructions au sein du terrain, selon les choix d'urbanisme définis par la commune, tels que la distance à respecter par rapport à la rue et aux propriétés voisines.



Un plan des hauteurs pour réglementer la hauteur maximale des constructions.



Un plan de végétalisation qui définit la surface devant rester végétalisée. Celui-ci répond à des objectifs multiples en lien avec la biodiversité, la gestion des eaux pluviales ou encore l'adaptation au changement climatique.

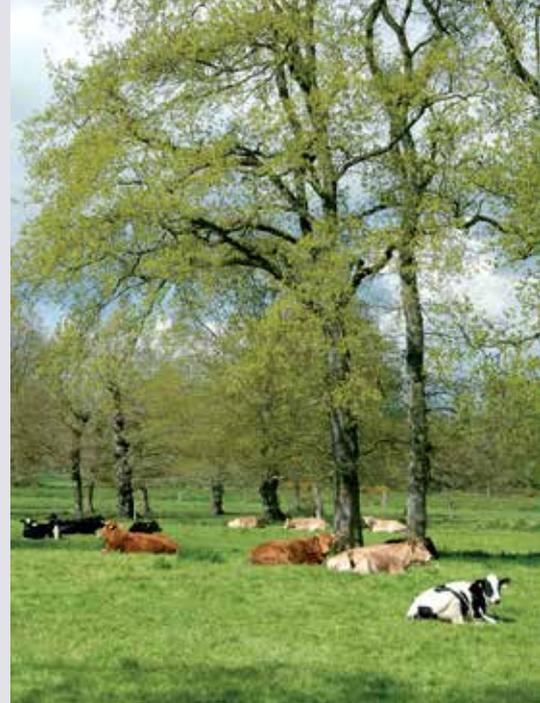


Un plan de stationnement qui définit un nombre minimum de places de parking à aménager pour chaque projet.

Un patrimoine architectural et naturel à préserver

Dans une logique de préservation des arbres majestueux, les Espaces Boisés Classés, pouvant se limiter à un seul arbre au sein d'une propriété privée, et les Espaces d'Intérêt Écologique et Paysager, tels que des haies caractéristiques dans le paysage, sont identifiés sur les plans et sont protégés.

Le patrimoine architectural fait également l'objet d'une protection spécifique et graduée, avec un classement des édifices selon leur qualité. A Betton, sont concernés plus de 500 bâtiments en terre, en bois ou en pierre, témoins de l'Histoire de la commune. Ce Patrimoine Bâti d'Intérêt Local a fait l'objet d'un recensement détaillé sous le pilotage de la Région Bretagne. **Une restitution publique interviendra mercredi 24 avril à 20h00 à La Confluence.**



À Betton

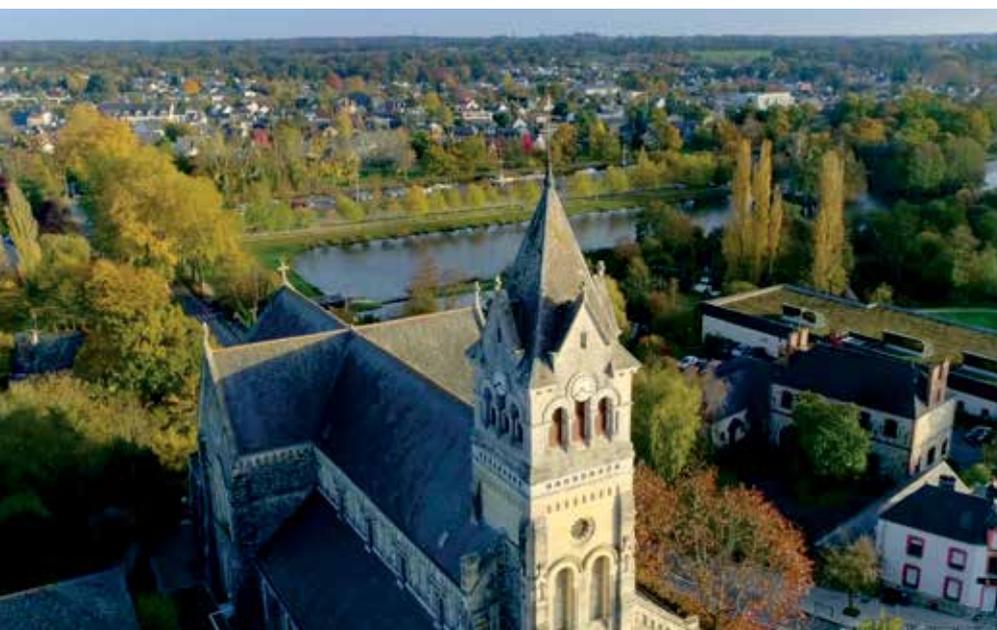
Betton se situe, pour un tiers, en zone urbaine et, pour deux tiers, en zone rurale. La ville compte aujourd'hui 11 222 habitants. 150 logements sont, en moyenne, livrés tous les ans. Dans l'ensemble des opérations d'habitat, la Ville a pour objectif de développer la mixité sociale. À ce jour, elle compte 741 logements sociaux. 272 restent à réaliser, d'ici 2025.

Le projet définit :

- Trois futurs quartiers :
 - La Plesse - La Chauffageerie
 - Le Vivier Louis
 - La Touche
- Des secteurs d'habitats individuels et collectifs situés dans les quartiers existants ainsi que deux zones en centre-ville dédiées à des logements sociaux,
- Deux secteurs de renouvellement urbain, l'un au Haut-Chalet, consistant

à prévoir des logements en remplacement de friches industrielles et l'autre, en centre-ville,

- Une zone d'activités économiques en développement aux Rignés,
- Une zone pouvant accueillir une surface alimentaire, à la Forge,
- Des réserves foncières en vue de futurs projets d'équipements d'intérêts collectifs tels qu'un lycée, à la Bune-lais ou une résidence pour personnes âgées, à la Touche. À ce jour, ces projets ne sont pas engagés.
- Des zones agricoles ou naturelles inconstructibles à toute activité ne relevant pas de ces domaines. 7 hectares initialement en zone à urbaniser ont été reclassés en zone agricole, contre 3 hectares de zones agricoles affectés à la construction de futurs équipements, à la Touche.



L'enquête publique

Du 16 avril au 24 mai, Betton sera lieu d'enquête, avec 7 autres communes de la Métropole. Pour participer et contribuer au projet, différentes possibilités s'offrent à vous.

Vous pourrez consulter l'ensemble des documents en version papier dans la salle du Conseil municipal, aux heures d'ouverture de la mairie (hors samedi), rencontrer le commissaire enquêteur, toujours en mairie, lors d'une de ses permanences, consigner vos observations sur le registre d'enquête papier ou numérique ou encore adresser vos remarques par courrier ou par courriel au commissaire enquêteur.

Les documents seront également en ligne sur www.betton.fr.

L'avis de la commission d'enquête sera rendu, au plus tard, en septembre 2019. Le projet pourra être amendé en fonction des observations en vue de son approbation par Rennes Métropole au mois de décembre 2019.

- **Décembre 2019** : approbation en Conseil Métropolitain
- **16 avril au 24 mai 2019** : enquête publique auprès de la population.
- **Janvier à Mars 2019** : consultation des communes.
- **Décembre 2018** : arrêt du projet en Conseil Métropolitain.
- **2017 - 2018** : constitution des documents qui composent le PLUi.
- **Juillet 2015 - 2016** : diagnostic du territoire sur les aspects démographiques, socio-économiques et environnementaux.

Réservez vos vacances... pour l'été



Partir en « colo » pour faire le plein d'activités ou créer son séjour entre ami.e.s, avec l'aide d'animateurs ? C'est possible avec le programme concocté par l'équipe du service Enfance - Jeunesse de la Ville de Betton.

Des séjours

Les plus jeunes, de 4 à 6 ans, pourront s'initier aux joies du mini-camp dans le cadre sécurisant et champêtre de l'accueil de loisirs de Betton, à la Ferme de la Chaperonnais. Les plus grands partiront à la mer, dans une ferme équestre ou au sein d'une base de loisirs. S'amuser, partager, faire l'apprentissage de l'autonomie sont des expériences riches de découvertes lorsque l'on quitte, durant quelques jours, son environnement.

« La journée se décline autour de temps forts : grand jeu, chanson, défi, promenade. Le soir, quand les coups de blues peuvent émerger, les veillées permettent de se retrouver autour d'une histoire, de l'observation des étoiles ou d'un jeu. L'épreuve des poteaux, organisée l'an dernier à Lancieux, à l'instar de celle du célèbre jeu télé, fait encore parler d'elle. Vivre des expériences au contact de la nature, dormir sous tente, cuisiner ensemble sont les ingrédients clés de ces vacances. » explique Anita Faucheu, responsable du service Enfance Jeunesse.

L'équipe d'animation prépare chaque séjour de façon à faire vivre aux jeunes une expérience unique dans un esprit de bienveillance, de partage et d'écoute. Sur place, une attention constante est portée à leurs besoins physiologiques comme affectifs.

Lucie, 10 ans, se souvient, enthousiaste, « On a fait des supers cabanes dans la forêt après le tir à l'arc ». Ethan, 10 ans, ajoute « Le matin, pour savoir si on pouvait se lever, on regardait si le totem était au milieu du campement » et Pierre, 6 ans, observe avec malice « Je sais faire la vaisselle maintenant ».

Parfois timides, parfois curieux et souvent pleins d'énergie, les enfants trouvent toujours leur place en se laissant porter par les embruns de la mer, le bruit de la nature et le chant des oiseaux.

Et des projets à créer

À partir de 14 ans, on a parfois aussi envie de créer son séjour. C'est possible grâce à l'accompagnement de l'équipe d'animation. Un groupe de sept jeunes collégiennes partira à Paris au mois d'avril, accompagnées d'animateurs. Justine Vettier, référente Jeunesse, explique « Nous nous sommes vues à plusieurs reprises, parfois au collège dans le cadre de nos permanences. Les jeunes qui nous sollicitent sont acteurs et actrices du montage de leur projet. On les accompagne sans jamais faire à leur place. Notre rôle est de faire émerger les idées, de les aider à anticiper leur budget et à monter des actions pour financer le projet : vente de sandwiches, vide-dressing... »

Pratique

■ Programme disponible sur www.betton.fr.

Tarifs en fonction du quotient familial, paiement possible en trois fois sans frais.

Inscriptions Séjour Enfance : vendredi 26 avril à 18h30 à la Chaperonnais, Séjour Surf Paddle et Randonnée : samedi 30 mars et mercredi 3 avril de 16h à 18h au CAP. Projets jeunes à solliciter avant le 6 avril.





Printemps en folie : 9^{ème} édition !

Mercredi 10 et jeudi 11 avril, le Printemps en Folie signe son retour. Deux jours d'activités de plein air autour du plan d'eau pour les jeunes, les adultes ou à vivre en famille !

Plus de 2 000 visiteurs avaient participé, l'an dernier, à ce temps fort des vacances de printemps, organisé par la Ville de Betton. Cette année, **escalade, kayak polo, course d'orientation, équitation, foot golf et VTT** reviennent en force. Le **Village en folie** accueillera les plus jeunes. Une **tyrolienne et un pont de singe** raviront les amateurs de sensations fortes. À côté du **raid jeunesse** qui fait chaque année des émules, le **parcours du combattant** pour adulte sera une première. Et pour mieux mobiliser ses énergies avant de faire le plein d'activités, **une matinale bien-être, avec cours de yoga**, se déroulera aux abords du plan d'eau, le jeudi matin.

« Cette année encore, de multiples activités handisport seront organisées. Le principe ? Découvrir des sports à pratiquer différemment : assis, par exemple, ou les yeux bandés en utilisant uniquement son ouïe. Il s'agit d'abord de s'amuser entre personnes valides et en situation de handicap tout en faisant connaître le handicap, sous ses différentes formes », explique Florent Raymond, éducateur sportif en charge de l'organisation de l'événement.

Et parce que le Printemps en Folie **se déroule aussi en soirée**, vous aurez le choix, le mercredi soir, entre trois ambiances, selon vos envies : un grand jeu familial autour du plan d'eau ; un atelier japonais de koinobori, destiné aux enfants de 7 à 8 ans, pour réaliser des mobiles en papier de soie, suivi d'un court métrage japonais ou encore des jeux de société, avec l'association Betton Ludique.

Et pour conserver un souvenir de ce temps sportif et convivial, l'association Déclic photo sera présente durant les deux jours.

Petit glossaire des activités

Slackline : sangle tendue entre deux arbres permettant de marcher en équilibre dessus.

Cornhole : jeu consistant à envoyer des sacs de maïs sur une planche située à 8 m de distance.

Foot-golf : parcours de golf effectué avec un ballon de football.

Géocaching : recherche de caches à partir d'indications.

Pont de singe : pont suspendu réalisé avec des cordages

Raid Jeunesse et parcours du combattant : parcours sportifs, l'un étant dédié aux 14-25 ans et l'autre aux plus de 18 ans.



Pratique

Mercredi 10 et jeudi 11 avril, autour du plan d'eau
Retrouvez le programme sur www.betton.fr, dans le bandeau déroulant de la page d'accueil.



Un week-end à la Chaperonnais

Se mettre au vert le temps d'un week-end, prendre son temps et souffler... Les samedi 27 et dimanche 28 avril, à pied ou à vélo, partez à la campagne à la lisière de la ville, pour deux rendez-vous autour de la petite enfance et du jardinage et profitez de la ferme qui s'anime !

Journée petite enfance : La différence, c'est moi ! Samedi 27 avril de 10h à 17h30

La différence peut-être définie par « *ce qui distingue un être d'un autre* ». Le samedi 27 avril, prenez une journée pour faire la somme de ces différences et vous rencontrer autour de la petite enfance.

Le programme

■ Ateliers enfants-parents 10h à 13h et 15h à 17h

Parents et enfants pourront circuler librement parmi les ateliers proposés et réaliser une fresque collective, se poser un instant dans les fauteuils installés et partager une histoire, apporter leur voix, un instrument ou leurs oreilles à un orchestre éphémère. Ils pourront explorer, grimper, manipuler, transvaser au gré de leurs envies, profiter d'une comptine racontée avec leurs doigts ou s'éveiller au goût et aux odeurs en participant à un atelier cuisine.

Les ateliers proposés seront animés par Parents Confiance Betton, le multi-accueil Polichinelle, les micro-crèches les Bo p'tits loups et les Bo p'tits Crocos, les services de la halte-garderie, du REPAM et du LAEP.

■ Atelier la différence expliquée en signes 10h30 et 11h30



Germaine Murzeau Cobetto, art-thérapeute, formatrice en éveil du jeune enfant et en communication gestuelle et animatrice d'ateliers bébés signeurs invitera les participants, à travers des signes simples, à adopter un autre mode d'expression pour expliquer et comprendre la différence.

Sur réservation. Nombre de places limité.

■ Pique-nique au verger - 12h30

Un moment de convivialité et d'échanges.

■ Goûter partagé - À partir de 15h

L'occasion de déguster les délices préparés lors de l'atelier cuisine.

■ Spectacle « Ponpoko » de Mami Chan 15h30 et 17h



Dans ce spectacle acoustique, Mami Chan emmène les plus petits dans son univers étonnant et enfantin où défilent tour à tour des objets étranges, matière à l'éveil : jouets musicaux, ustensiles de cuisine, objets insolites et sonores... Ponpoko allie toy-music, comptines japonaises et théâtre d'objets. Avec ce spectacle, petits

et grands peuvent se laisser embarquer dans un moment de tranquillité et de malice.

Petite forme musicale et théâtrale pour les enfants de 1 à 4 ans, par l'Armada Production. Durée : 30 minutes.

Sur réservation. Nombre de places limité.

Pratique

■ Renseignements et réservations possibles à viedelacite@betton.fr ou par téléphone au 02 99 55 79 83, jusqu'au mardi 23 avril, selon les places disponibles.

La Chaperonnais s'anime : Le jardinage à l'honneur Dimanche 28 avril de 13h à 18h

Depuis quatre ans, les rendez-vous de la Chaperonnais rythment les saisons. Après les pommes, les abeilles et les soupes, place au jardin et à la chaleur du four à pain. Que vous soyez petit ou grand, en famille ou entre amis, la programmation devrait vous enchanter.



■ Luc Bienvenu Un potager bio et économe en temps À 14h30



De 14h30 à 16h30, Luc Bienvenu, formateur technique en maraîchage bio et jardinier conseil, passionné de la terre et de la nature et créateur des jardins Rocambole, expliquera à son public **comment produire ses légumes bio toute l'année au potager, en économisant le temps et la fatigue du jardinier**. Il évoquera, notamment, l'organisation du jardin, les nuisibles, la mise en place et la rotation des cultures.

■ Des ateliers nature et jardin

Un programme d'ateliers gratuits, animés et imaginés avec le concours des associations bettonnaises et des professionnels.

- Portes ouvertes des jardins

L'association Les Jardins de l'Ille vous ouvre les portes des jardins familiaux de La Chaperonnais. Une occasion unique de découvrir ces espaces de culture et de connaître les trucs et astuces des jardiniers amateurs.

- Le compostage, ça vous parle ?

La SCOP Eisenia propose un atelier pratique d'accompagnement à la pratique du compostage. Donnons une seconde vie aux épluchures !

- WickingBed : le potager autonome qui prend de la hauteur

Parce que le jardinage peut être pratiqué par tous, même quand on ne possède pas un grand espace, L'Atelier Partagé vous initie à une nouvelle approche tout en hauteur. Réalisez votre jardinière autonome en bois wickingbed, pour cultiver de bons légumes !

- Semis 100 % récup'

L'association Vivre Ensemble, vous apprend à jouer la « récup » pour réaliser vos semis. Sortez vos rouleaux de papier toilette et repartez avec votre réalisation.

- Les graines en question

Comment conserver ses graines de mâche, salade, pois, fèves, haricots, tomates... Tous en Sel vous dit tout ! Un stand ludique à la découverte des petites et des grosses graines... Et pour les amateurs de belles plantes, l'association anime une bourse aux plants le samedi 27 avril à la médiathèque.

- Dessine-moi ton jardin

Les jardins poussent d'abord dans les têtes ! Imaginez votre jardin, rêvez-le... L'association Jardins des Mille Pas vous propose un atelier dessin pour concevoir le plan de son jardin réel ou imaginaire.

- Des outils innovants présentés par les jardins partagés de l'0det

Connaissez-vous la biobêche ? Découvrez de nouvelles techniques pour accompagner la croissance des plantes en douceur.

- Troc des plantes

Apportez, échangez, discutez des jeunes brins verts de fleurs et de légumes que vous avez fait pousser avec attention.

- MCE « Des jardins et des gens »

Cette exposition présente 15 jardiniers qui témoignent de leur engagement pour un jardinage au naturel, respectueux de l'environnement.

■ Des moments gourmands autour du four à pain



Apportez miel, confitures « maison » et chocolat pour tartiner le pain tout chaud sorti du four à l'heure du goûter. Le four restera allumé durant l'après-midi, profitez-en pour partager vos meilleures recettes et pour y cuire votre dîner !

Pratique

■ Renseignements : viedelacite@betton.fr
Tout public, entrée libre.

Appel à bénévoles et à hébergement

Dans le cadre de la 10^{ème} édition du Festival du film de l'Ouest qui aura lieu du 13 au 16 juin, **l'équipe de Courts en Betton est à la recherche de bénévoles**. Quels que soient votre expérience et votre savoir-faire, tous les profils sont les bienvenus. Billetterie, accueil spectateurs, espace bar, catering, logistique... Les postes sont variés. Chaque bénévole disposera d'une accréditation pour profiter du festival gratuitement. Vous avez du temps libre et vous souhaitez découvrir le festival autrement ? Contactez Coline à coline@courtsenbetton.com.

Et parce que tout démarre toujours par une rencontre, l'équipe lance un appel aux Bettonnais.e.s **pour héberger gracieusement** un.e (ou plusieurs) créateur.rice, intervenant.e et membre de l'équipe. Chaque foyer bénéficiera de 2 Pass Festival ainsi que



de 2 consommations gratuites. Un bon moyen de soutenir le Festival, de profiter d'une riche programmation de films et de faire de belles rencontres ! Vous disposez d'une ou plusieurs chambres au sein de votre foyer ? N'hésitez plus et contactez Lucie à lucie@courtsenbetton.com.

Toutes les informations du festival sur : www.courtsenbetton.com.

Visites d'amitié

L'association Relais Services propose, depuis bientôt 15 ans, un service gratuit de visites d'amitié pour les personnes âgées. Quinze personnes bénéficient actuellement de cette offre. L'objectif ? Renforcer le lien social à travers des échanges, les promenades et le jeu. Tous les deux mois, une réunion animée par une professionnelle permet aux dix-sept bénévoles d'échanger sur leurs expériences. L'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Si vous aimez les contacts et que vous avez du temps disponible (1 à 2h par semaine) **n'hésitez pas à rejoindre l'équipe des visiteur.se.s**. Contact et renseignements au 06 33 69 66 65.

Relais Atout'Âge

Vendredi 5 avril : chansons et poésies avec Maité et Hervé Renan.

Mardi 9 avril : marche douce à Saint-Grégoire.

Vendredi 12 avril : repas convivial.

Mardi 16 avril : marche douce à Betton.

Vendredi 19 avril : balade découverte des oiseaux.

Mardi 23 avril : marche douce à Rennes Longchamps et Maurepas.

Vendredi 26 avril : présentation par l'Assept de ses ateliers numériques.

Mardi 30 avril : marche douce à Betton.

Pratique

■ 1 bis rue des Marronniers - Responsable : Jean-Yves Boulrier au 02 99 55 83 85 (aux heures des repas) - abvvr@gmail.com
Relais Services : 02 99 55 82 82, 07 81 73 84 80 (aux heures d'ouverture). Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h30.
Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local. Les autres activités débutent à 14h30.

Le CUB vous propose

■ Atelier d'écriture ludique et ré-créative

Jeudi 4 avril à 20h15

Michelle, adhérente et bénévole du CUB, anime des ateliers d'écriture un jeudi soir par mois. Des moments de créativité et de partage où chaque participant s'amuse à imaginer et à découvrir d'autres univers. Vous aussi, osez prendre la plume !

■ « Le Simone », improvisation théâtrale

Vendredi 5 avril à 21h

La SERPE, troupe d'improvisation théâtrale, vous présente « Le Simone ». Embarquez pour des destinations improvisées...

■ Two B Jazz

Vendredi 26 avril à 21h

Groupe de Jazz local, jouant des reprises et leurs propres compositions.

■ Atelier couture à la machine

Dimanche 28 avril à 14h30

Sur inscription uniquement.

Pratique

■ Le Café Utopique de Betton (CUB) - 5 bis rue du Vau Chalet
Tél. : 07 66 01 53 95 - Facebook @CafeUtopiqueBetton - www.lecub.org
Entrée libre, participation au chapeau.

Soirée Betton Solidarités

La soirée annuelle de Betton Solidarités aura lieu le **samedi 27 avril**, à partir de 17h, à la salle de La Confluence. Pour l'occasion, Jean Lubin animera une conférence-débat sur le partage des ressources. La soirée se poursuivra par un repas exotique et une tombola.

Renseignements : bettonsolidarites@laposte.net ou 02 99 55 86 79.

Conférence sur le développement fraternel

Le multi-accueil Polichinelle organise une conférence, animée par Nathalie Aubrée-Conan, psycho-somatothérapeute, intitulée " Se construire dans la relation frère/sœur : trouver sa place, projections parentales et gestion des préférences ". Elle aura lieu le **mardi 30 avril**, salle de l'Estacade, à 20h. Entrée gratuite, sur inscription à creche.polichinelle@wanadoo.fr ou au 02 99 55 77 08.



EXPRESSION DE LA MINORITÉ

" Unis dans l'Action pour les Bettonnais "



Christine Coudrais et Sophie Hautière

LA GARE : C'est officiel : sur décision de Rennes Métropole, le guichet de la gare fermera prochainement. Cela est regrettable car, au-delà de la notion de services rendus aux bettonnais, avec notamment l'achat de titres (tout le monde n'est pas adepte des automates !), c'est aussi une perte d'humain et de lien social au travers de la délivrance, par la personne présente, de renseignements pratiques liés au trafic. Nous formulons le vœu que la majorité municipale n'hésitera pas à intervenir auprès des services de Rennes Métropole pour les faire revenir sur ce choix.

LES TRAVAUX AU GROUPE SCOLAIRE DES OMBLAIS : Nous n'avons pu prendre part aux échanges en amont du projet (ateliers PCI). Nous le déplorons, bien sûr. Cependant, la décision qui a été prise de ne pas délocaliser l'activité scolaire durant les travaux, nous satisfait. Un temps envisagé, le déplacement sur le site de La Chaperonnais, aujourd'hui centre de loisirs (ALSH) était inadapté : mêler deux activités (scolaire et loisirs) semblait difficile ; l'accès et le stationne-

ment sur le site n'étaient pas suffisamment sécurisés. Enfin, modifier les contraintes horaires des familles par un déplacement supplémentaire n'est jamais simple.

LE TREGOR : Actuellement en phase de travaux importants, l'accès y est compliqué. Nous espérons que le manque à gagner pour les commerçants ne sera pas trop conséquent. Une cellule commerciale est toujours « libre » à ce jour dans les nouveaux bâtiments. Et pourtant, la majorité municipale nous avait indiqué qu'elles seraient toutes occupées... à suivre donc ainsi que le nombre de stationnements, point d'alerte et de vigilance de notre réflexion depuis le début du projet.

PETIT RAPPEL : Les séances de conseil municipal sont publiques. Nous vous invitons donc à venir y assister. Vous pourrez ainsi vous forger votre propre opinion sur leurs déroulements !

Christine Coudrais - Sophie Hautière « Ensemble Betton 2020 »
www.bettonenaction.fr

" Betton alternative "



Dominique Constantin



Joël Meyer

Plan Local d'Urbanisme intercommunal et futur à vivre

Rennes Métropole a désigné Betton comme une ville siège d'enquête publique au même titre que 7 autres communes (une par secteur) pour la finalisation du PLUi.

Les changements notables du PLUi concernant le territoire bettonnais seront arrêtés le 13 décembre prochain par le conseil communautaire, après une enquête publique à laquelle tous les habitants sont invités à participer : C'est donc dans la salle du conseil que vous êtes invités à comprendre l'évolution de notre environnement à échéance de 2035 et notamment la réflexion sur le projet communal de Betton dans toutes ses composantes.

La réunion publique proposée par la mairie n'a pas donné toutes les réponses : quelle place pour des projets de cellules commerciales dans la zone de la Plesse, quelle lisibilité sur l'orientation économique de la zone, quelle anticipation des besoins en services publics ?

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sont une façon de définir des intentions d'aménagement sur un secteur

donné, quelle qu'en soit l'échelle (îlot, quartier, commune, territoire intercommunal...). Cela peut, entre autres, permettre aux communes de favoriser, selon leurs intentions, dans ces secteurs la mise en valeur de quartiers et le déploiement de logements C'est là que la vigilance des Bettonnais doit être de mise !!!! Comptez sur nous.

Différentes zones sont proposées à urbaniser à l'échéance du PLUi en 2035 soit environ 80 ha, pour un engagement de 40 habitations à l'hectare ce qui donne 3 200 logements à livrer !

- La Plesse et la Chauffeterie pour une surface de 20ha53,
- Le Vivier Louis pour une surface de 5 ha,
- Brébion Nord pour une surface de 15 ha,
- Brébion Sud pour une surface de 9 ha 52,
- Le Terroir pour une surface de 9 ha 40,
- Le Vau Robion pour une surface de 24 ha 04,

« On ne fonde en soi l'être dont on se réclame que par des actes » Saint Exupéry

Dominique CONSTANTIN - d.constantin@betton.fr
Joël MEYER - j.meyer@betton.fr

Le compostage, c'est facile !

Les déchets organiques tels que les épluchures de légumes, les restes de repas, la tonte ou la taille des haies composent 40 à 60 % de nos poubelles d'ordures ménagères. Nous pouvons les valoriser grâce au compostage.

Cette pratique qui permet de réduire drastiquement nos déchets, évite les nuisances pour l'environnement liées à leur transport et à leur traitement. Elle contribue à améliorer la fertilité de la terre de nos jardins, de nos plantes en pot, sans adjonction de produit chimique.

Au sein de la commune, la cuisine centrale, les écoles, la Résidence de l'Îlle pour personnes âgées et l'accueil de loisirs pratiquent quotidiennement le compostage. Il sera ensuite utilisé par le service Espaces Verts de la Ville de Betton pour nourrir les massifs des espaces publics. Si vous souhaitez vous lancer, que vous résidiez en maison ou au sein de collectifs, Rennes Métropole vous accompagne, en vous fournissant gratuitement des composteurs et en organisant des formations.

Un quartier bien équipé

Trois aires de compostage partagé, installées en différents lieux du quartier de la Renaudais, sont accessibles aux riverains, sur inscription. Chaque aire fonctionne grâce à l'initiative des habitants et de référents volontaires qui veillent au bon fonction-

nement des sites et qui sont formés pour conseiller et assister les participants. Ces projets ont été mis en place en lien avec l'aménagement du quartier, le groupe Giboire, et la Coop Eisenia qui a été chargée de la conception des aires puis de la mobilisation des habitants.

Pratique

■ Si vous résidez en maison, vous pouvez commander gratuitement un composteur auprès de Rennes Métropole, depuis le site www.metropole.rennes.fr
Si vous habitez en collectif et souhaitez composter : 35@vertlejardin.fr ou 09 83 70 32 47.
Si vous habitez le quartier de la Renaudais et souhaitez utiliser une des trois aires : fceisenia@gmail.com, 02 99 50 07 18.

Animations ouvertes à tous, sur les aires de la Renaudais du 30 mars au 14 avril, à l'occasion de l'opération « Tous au Compost ». Programme sur facebook "Je composte à Betton" et sur www.eisenia.coop

Formation au compostage : samedi 20 avril, de 10h30 à 12h30, à La Confluence, salle de l'Estacade (Inscription obligatoire depuis le site de Rennes Métropole) et dimanche 28 avril après-midi, Ferme de la Chaperonnais.

Plus d'informations sur www.betton.fr/cadre de vie/propreté-déchets

Le frelon asiatique, agir avant la mi-mai



Le frelon asiatique est une espèce menaçant l'environnement et décimant les abeilles, elles-mêmes indispensables à la vie sur la Terre. Il n'a que peu de prédateurs et a envahi plus de la moitié de la France. Le nombre de nids a augmenté de plus de 50% en un an et le risque est important d'une recrudescence de ces nuisibles cette année, en raison de la douceur de l'hiver.

Il est important de détruire le maximum de nids avant la mi-mai car ensuite les larves seront nées, les nids seront formés en hauteur et deviendront difficilement repérables au milieu des feuillages.

Au mois d'avril, les frelons que l'on aperçoit sont les reines et les fondatrices de nids. Les nids font, alors, la taille d'une balle de tennis et sont de couleur jaune orangé. Il n'est pas rare d'en apercevoir dans les abris de jardin, dans les encoignures de fenêtres, de portes, de toitures ou dans les nichoirs.

Le frelon asiatique se reconnaît par ses pattes jaunes et la bande orangée sur la partie supérieure noire de son abdomen. Il ne doit pas être confondu avec le frelon européen.

Détruire le nid n'a d'intérêt que si la reine est éliminée. La technique la plus répandue est de constituer un piège avec une bouteille en plastique ou un bocal rempli d'un mélange composé d'un tiers de vin blanc, d'un tiers de bière brune, d'un tiers de sirop de fruit rouge. Si vous repérez un nid, vous pouvez contacter la mairie qui prendra en charge les frais de destruction dans l'espace public et privé.

Soyons tous vigilant.e.s.

Contact

■ Informations auprès de M. Herrouin, référent frelon asiatique pour la commune de Betton : 06 75 29 49 57
Signalement d'un nid auprès de la mairie : cadredevie@betton.fr, 02 99 55 85 30 ou 02 99 55 81 01.
La destruction des nids de frelons européens n'est pas prise en charge.

Naissances

Laure Boinet
Le 5 février 2019

Merlin Leduc
Le 12 février 2019

Marius Guérin
Le 14 février 2019

Samuel Tho
Le 21 février 2019

Zaynab El Hanafi
Le 24 février 2019

Youssef Benabdallah Simon
Le 27 février 2019

Kylian Vercellino
Le 28 février 2019

Soraya Ben Attoumani
Le 28 février 2019

Juan Antonio Bidan Rodriguez
Le 5 mars 2019

Charline Viéron
Le 6 mars 2019

Arthur Beaulieu
Le 11 mars 2019

Décès

Dylan Sailly
24 ans
Le 12 février 2019

Joseph Payet
61 ans
Le 25 février 2019

Claude Camus
80 ans
Le 5 mars 2019

Auguste Longué
79 ans
Le 6 mars 2019

Robert Houel
84 ans
Le 6 mars 2019

Germaine Karlen épouse Bovet
90 ans
Le 7 mars 2019

Olivier Houel
50 ans
Le 13 mars 2019

PERMANENCES - INFORMATIONS SOCIALES

Assistants Sociaux

Permanences, sur rendez-vous, les **mardis et jeudis après-midi** au CCAS-Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77.

Assistants Maternels

Si vous recherchez un.e assistant.e maternel. le dans la commune de Betton, vous pouvez contacter l'animatrice du Relais Enfants Parents Assistants Maternels (REPAM) au **02 99 55 33 45** ou par courriel à repam@betton.fr ou consulter la liste sur le site du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine. www.assistantsmaternels35.fr

Conciliateur de justice

Permanences les **2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi de chaque mois** sur rendez-vous, à la Mairie, place Charles de Gaulle. Renseignements au 02 99 55 81 01.

Centre local d'information et de coordination

Le « CLIC de l'Ille et de l'Illet » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et leur accès aux

droits. Les permanences ont lieu deux fois par mois : le **2^{ème} mardi** après-midi du mois au PAE et le **3^{ème} vendredi** après-midi à l'EHPAD. Rendez-vous auprès du CLIC au 02 23 37 13 99. CLIC Ille et Illet : 14 rue de Chasné - 35250 Saint-Aubin-d'Aubigné - contact@clic-ille-illet.fr - www.clic-ille-illet.fr

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle** de notaire le **vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous**. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au **02 99 30 80 89**.

Service de médiation familiale

La médiation familiale s'adresse aux personnes en situation de rupture familiale (parents séparés, grands-parents en rupture de liens avec leurs petits-enfants, jeunes majeurs en difficulté de relation avec leurs parents, fratries en difficulté face à la prise en charge d'une personne dépendante). Le

médiateur familial, neutre et indépendant, aide les personnes à renouer un dialogue, à échanger et à trouver des accords en tenant compte des besoins de chacun.

Contact : 02 23 48 25 67
mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr
info : udaf35.fr/mediation-familiale

Allo Parlons d'Enfants

Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : **02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé).

Protection Maternelle et Infantile

Consultations pédiatriques, sur rendez-vous, le **1^{er} lundi matin** et le **3^{ème} vendredi après-midi** de chaque mois. Permanences des puéricultrices : **les mardis de 14h à 16h30**, sur rendez-vous. Elles ont lieu 5 rue de la Rabine à Betton. Prise de rendez-vous au 02 99 02 37 63.

Un portail sur les services de proximité

Relais Service, en collaboration avec l'AEF, l'ACSE 175, l'ADMR, l'ASPANORD

et le Club de l'Amitié, propose un portail d'informations en ligne présentant les services de proximité à Betton à destination des familles, des personnes âgées ou handicapées :

www.servicesproximitebetton.fr

Addictions Alcool Vie Libre

L'association apporte aide et soutien en cas d'addiction à l'alcool. Les réunions se tiennent le **3^{ème} samedi de chaque mois à l'Espace Anita Conti de 10h à 12h**. www.vielibre.org

Mouvement Vie Libre

Lieu d'écoute et d'information destiné aux personnes en difficultés avec l'alcool et venant en soutien à leur entourage. Réunions les **1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois** de 20h30 à 23h à la Maison Associative de la Santé, 36 Bd Albert 1^{er} à Rennes. Contact : 02 99 78 16 97.



www.cinema-triskel.com
Répondeur : 02 99 55 06 55

Ma vie avec John F. Donovan

Mercredi 3 avril à 20h30 (VF)
Jeudi 4 avril à 20h30 (VOST)

Rebelles

Vendredi 5 avril à 20h30
Dimanche 7 avril à 15h

Dumbo

Samedi 6 avril à 18h
Samedi 6 avril à 21h
Dimanche 7 avril à 18h

Dernier amour

Mercredi 10 avril à 20h30
Samedi 13 avril à 21h

Sibel

Jeudi 11 avril à 20h30 (VOST)

Qui m'aime me suive !

Vendredi 12 avril à 20h30
Dimanche 14 avril à 18h

Le Parc des merveilles

Samedi 13 avril à 18h
Dimanche 14 avril à 15h

Tanguy, le retour

Mercredi 17 avril à 20h30
Jeudi 18 avril à 20h30
Vendredi 19 avril à 20h30
Dimanche 21 avril à 18h

Terra Willy - Planète inconnue

Samedi 20 avril à 18h
Dimanche 21 avril à 15h

Rosie Davis

Samedi 20 avril à 21h vost

C'est ça l'amour

Mercredi 24 avril à 20h30
Samedi 27 avril à 21h

Tel Aviv on Fire

Jeudi 25 avril à 20h30 (VOST)
Dimanche 28 avril à 18h (VOST)

Chambaultout

Vendredi 26 avril à 20h30
Samedi 27 avril à 18h
Dimanche 28 avril à 15h

Raoul Taburin

Mercredi 1^{er} mai à 20h30
Vendredi 3 mai à 20h30
Dimanche 5 mai à 18h

Le Vent de la liberté

Jeudi 2 mai à 20h30 (VOST)
Samedi 4 mai à 21h (VF)

Monsieur Link

Samedi 4 mai à 18h
Dimanche 5 mai à 15h

Directeur de la publication : Michel Gautier - Rédaction : Service communication : Marine Tristan, Olivia Dallongeville - Ont collaboré à ce numéro : Marie-Pierre Legendre, François Brochain, Antoine Roquier et les services de la commune - Photos : Franck Hamon, Service communication - Création : Esprit graphique - Réalisation : Rozenn Gautier - Impression : Tpi Betton - Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990.

Mairie de Betton 02 99 55 81 01 www.betton.fr - mail : mairie-info@betton.fr - **Information** : pour le Betton Infos de juin, vos éléments sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 3 avril. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement (usine certifiée PEFC), à 6 200 exemplaires.



■ AGENDA CULTUREL ET DE LOISIRS

DU 1^{ER} AU 20 AVRIL

Vote budget participatif

Mairie - Médiathèque

LES 3, 24 ET 27 AVRIL

Ateliers Informatiques

Médiathèque

DU 4 AU 20 AVRIL

Open de tennis de Betton

Complexe des Omblais

JEUDI 4 AVRIL

Atelier d'écriture

Café Utopique de Betton

VENDREDI 5 AVRIL

Concert de l'OSB

La Confluence

« Le Simone », improvisation théâtrale

Café Utopique de Betton

SAMEDI 6 AVRIL

Rendez-vous numériques

Médiathèque

Animation Rennes Métropole Mon Jardin Zéro Déchet

Magasin Vert Betton

LES 10 ET 11 AVRIL

Le Printemps en Folie

Plan d'eau

JEUDI 11 AVRIL

Soirée jeux - Permanence ludothèque

Espace Anita Conti

Soirée pyjama

Médiathèque

SAMEDI 13 AVRIL

Spectacle Lapin Câlin et Singe plein les Méninges

Médiathèque

DU 16 AVRIL AU 24 MAI

Enquête publique PLUi

Mairie

SAMEDI 20 AVRIL

Formation au compostage

Salle de l'Estacade

MERCREDI 24 AVRIL

Rime & Pouces

Médiathèque

Présentation du patrimoine architectural bettonnais

La Confluence

JEUDI 25 AVRIL

Soirée jeux - Permanence ludothèque

Espace Anita Conti

Un jeudi de cinéma

Médiathèque

VENDREDI 26 AVRIL

Concert Two B Jazz

Café Utopique de Betton

Rencontre avec Marc Roger

Librairie Gargan'mots

SAMEDI 27 AVRIL

Journée petite enfance

Ferme de la Chaperonnais

Bourse aux plants

Médiathèque

Vide-Grenier

Place de la Cale

Plein les mirettes

Médiathèque

Soirée Betton Solidarités

La Confluence

DIMANCHE 28 AVRIL

La Chaperonnais s'anime

Ferme de la Chaperonnais

Atelier couture à la machine

Café Utopique de Betton

MARDI 30 AVRIL

Conférence sur le développement fraternel

Salle de l'Estacade

SAMEDI 4 MAI

Bal Country de Betton Solidarité

Salle Polyvalente de Chevaigné

Opération Broyage de végétaux

Déchèterie de Betton



Lors de la 21^{ème} édition du Critérium National de Cross des Territoriaux, 5 agents de la Mairie ont porté fièrement les couleurs de la Ville de Betton et décroché, pour la deuxième année consécutive, le titre de champions de France par équipe.

Bravo à eux !



Les ateliers sensoriels autour de l'alimentation, organisés le temps du midi avec une diététicienne dans les écoles de la commune, ont séduit les enfants.



Un public conquis lors d'un concert de magie mentale bluffant, le 16 mars dernier avec Titre définitif (Titre Provisoire) de la C^{ie} Raoul Lambert, dans le cadre du festival AY-ROOP. Rires et fascination ont été les maîtres-mots de la soirée.*